

APPEL A RESIDENCES POUR 2021/2022 – Compagnies

La Factorie / Maison de Poésie de Normandie est aujourd'hui un pôle culturel incontournable du territoire normand. Implantée sur l'Île du Roi, à Val-de-Reuil dans l'Eure, elle a pour mission de faire rayonner et d'accompagner la création poétique contemporaine.

Souvent lieu de prémices, de tentatives, de premiers pas de la création, **la Factorie accueille des projets naissants ou aboutis.**

Vous êtes une compagnie à la recherche d'un lieu de résidence pour la saison 2021-2022 ?

Vous êtes une équipe artistique et vous souhaitez travailler autour de l'écriture poétique ?

La Factorie vous propose 8 résidences d'écriture de poésie entre octobre 2021 et mai 2022 :

- Du 11 au 22 octobre 2021 ;
- Du 8 au 19 novembre 2021 ;
- Du 6 au 17 décembre 2021 ;
- Du 14 au 25 février 2022 ;
- Du 7 au 18 mars 2022 ;
- Du 9 au 22 mai 2022.

Les horaires de départ et d'arrivée sont le lundi entre 10h et 12h et le dernier vendredi à 15h.

La Factorie – Maison de Poésie de Normandie vous accueille dans un cadre propice à la création.

Vous disposerez :

- D'une salle de répétition
- D'un accès libre à la Maison de Poésie où vous serez accueillis et bénéficierez d'un repas offert le lundi de votre arrivée et d'un repas offert le jeudi soir après la présentation publique.
- De la Villa Sally Mara qui se compose :
 - D'une grande chambre double ;
 - De trois chambres contenant deux lits (soit 6 couchages) ;
 - D'une chambre avec un lit superposé (soit 2 couchages) ;
 - D'un canapé convertible ;
 - D'une cuisine partagée ;
 - D'un salon/salle à manger convivial ;
 - De deux salles de bain ;
 - De deux toilettes.

Vous partagerez la Villa Sally Mara avec une autre compagnie, en résidence sur la même période.

Les résidences de création se déroulent aux mêmes dates que les résidences d'écriture, ce qui permet des rencontres entre compagnies et poètes durant le séjour.

Nous sommes favorables à tous projets mêlant poésie et autre pratique artistique.

La compagnie **s'engage à présenter son travail** le dernier jeudi de sa résidence (la forme est à libre volonté de la compagnie).

La compagnie devra s'acquitter d'une adhésion de 20 euros / personne.

La Factorie ne prend pas en charge :

- Les frais de transport pour venir à la Factorie et pour repartir (carburant, train, taxi) ;
- Les repas hors celui de l'arrivée et de la présentation ;
- Le linge de maison (draps, serviettes de bain...);
- le ménage des chambres et parties communes de la Villa Sally Mara ;
- Le ménage de la salle de répétition mise à disposition.

Pour découvrir la Factorie, rendez-vous sur notre site internet : factorie.fr et visitez notre page Facebook : <https://www.facebook.com/lafactoriemaisondepoesie/>

Les dossiers de candidature sont téléchargeables dès à présent.

Date limite de candidature : 26 mars 2021

Délibération : 9 avril 2021

Les résultats de délibération seront adressés directement aux candidats retenus.